



CONCERTATION SUR LES GRANDS PROJETS D'INFRASTRUCTURES DANS LE
SECTEUR DE L'EAU DE L'ESPACE CEDEAO

**ATELIER REGIONAL DE VALIDATION DU PROJET DE
DIRECTIVE RELATIVE AU DEVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES
HYDRAULIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST**

31 MARS ET 1^{ER} AVRIL 2014

TERMES DE REFERENCE



1. Contexte et justification

L'Afrique de l'Ouest s'est engagée dans un processus régional de gestion intégrée des ressources en eau. La CEDEAO s'est dotée d'un Cadre Permanent de Coordination et de Suivi (CPCS) de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) et le Centre de Coordination des Ressources en Eau (CCRE) a été établi en 2004 en tant que l'un de ses organes. Un plan stratégique du CPCS a été élaboré et adopté pour la période 2007-2015. En ce qui concerne la gouvernance des eaux transfrontalières, les axes stratégiques d'intervention sont les suivants :

- fournir un appui aux bassins transfrontaliers et accompagner les processus GIRE dans les bassins ;
- faire avancer l'intégration régionale du secteur de l'eau.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique des Ressources en Eau de l'Afrique de l'Ouest (PREAO), le CCRE développe à cet effet un cadre régional et des outils d'intégration pour permettre aux pays et aux bassins d'avancer plus vite et de manière concertée vers la mise en œuvre concrète de la GIRE.

Les outils d'intégration sont principalement :

- la création d'un cadre d'orientation régional pour le secteur de l'eau,
- la gestion et le partage des informations,
- l'animation d'un dialogue autour des grands projets d'infrastructures du secteur de l'eau de la CEDEAO.

Afin de développer ce dernier outil, un processus de concertation régionale a été lancé en 2009 pour fournir aux organismes de bassin et aux Etats des outils de dialogue afin d'accompagner l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans d'investissement dans le contexte du développement socio-économique de l'Afrique de l'Ouest. En effet, les organismes de bassin transfrontaliers en Afrique de l'Ouest sont pour certains opérationnels depuis plusieurs dizaines d'années, pour d'autres en cours d'installation.

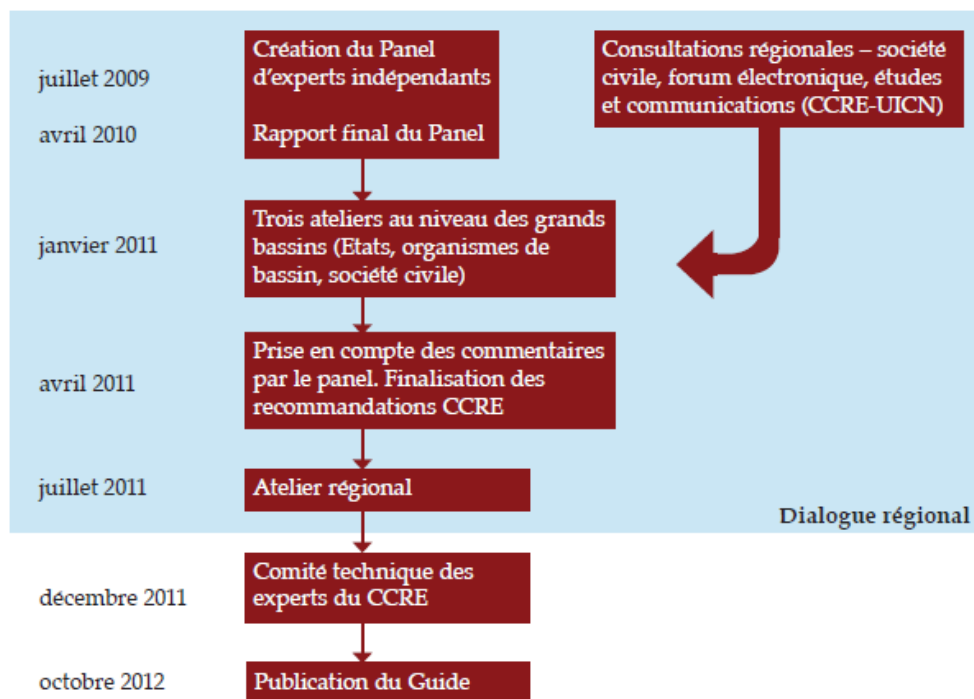
L'objectif global de l'ensemble de ce programme est de contribuer à un développement harmonieux des Etats membres de la CEDEAO et à l'intégration régionale à travers la mise en œuvre d'un dialogue sur les infrastructures du secteur de l'eau. Ce dialogue est alors composé d'éléments régionaux, nationaux et locaux autour d'ouvrages individuels.

Afin de fournir une première analyse de l'expérience ouest africaine, le CCRE a mis en place en juillet 2009 un Panel d'experts indépendants avec pour objectif de fournir des éléments de bonnes pratiques dans le développement et la mise en œuvre des projets d'infrastructure transfrontaliers dans le domaine de l'eau en Afrique de l'Ouest. Ce panel était composé de 7 experts : un expert ressources en eau, un juriste, un économiste, un barragiste, un agronome, un sociologue expert en approches participatives et un expert en évaluation environnementale.

Les recommandations du Panel, présentées en avril 2010 à un groupe restreint (CCRE, comité de pilotage, organismes de bassin) ont ensuite fait l'objet de trois concertations auprès des Etats et de la société civile des 5 bassins majeurs de la CEDEAO. Le CCRE a réuni le panel à nouveau en avril 2011 afin d'incorporer les suggestions et répondre aux critiques et aux commentaires émis lors des consultations pour en faire une proposition à soumettre aux instances officielles du CPCS. Celles-ci ont finalement approuvé ces recommandations en tant que lignes directrices pour le

développement d'infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest (voir www.dialoguebarrages.net) pour l'élaboration d'une Directive à l'échelle de la CEDEAO.

L'ensemble de ce large processus de consultation régionale autour des recommandations du Panel est résumé dans le graphique ci-dessous.



Le présent atelier régional s'inscrit dans la continuité de ce dialogue pour permettre aux parties prenantes concernées de valider le projet de Directive qui sera présenté et discuté, afin de soumettre ensuite le document aux instances décisionnelles du Cadre Permanent de Coordination et de Suivi de la GIRE en Afrique de l'Ouest (CPCS) et de la CEDEAO pour approbation et adoption.

Cette rencontre est organisée dans le cadre d'un partenariat entre le CCRE de la CEDEAO, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED), avec l'appui financier des coopérations britannique (UKAid) et suédoise (Asdi) respectivement à travers les programmes de la Global Water Initiative (GWI) et du Partenariat pour l'Amélioration de la Gouvernance Environnementale en Afrique de l'Ouest (PAGE).

2. Objectif global

L'objectif global de l'atelier est de présenter, discuter et valider le projet de directive relatif au développement d'infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest, élaborée à partir des lignes directrices validées en décembre 2011 par la CEDEAO.

3. Résultats attendus

Les résultats attendus sont, entre autres :

- Le projet de directive est présenté et expliqué à l'ensemble des parties prenantes (Etats, organismes de bassin, société civile)
- Les parties prenantes partagent leurs observations dans un dialogue ouvert

- Le projet de directive est amendé et validé par les parties prenantes pour être soumis aux instances décisionnelles du CPCS et de la CEDEAO
- Des recommandations pour la mise en œuvre effective de la directive sont formulées

4. Approche méthodologique

La méthodologie proposée sera la suivante :

- Les travaux de l'atelier se dérouleront essentiellement en plénière et seront conduits à travers une approche participative. Ils porteront notamment sur un examen détaillé du projet de directive.
- Les documents de l'atelier seront transmis suffisamment à temps aux pays afin de leur permettre de les étudier conséquemment.
- Tous les documents seront disponibles en versions française et anglaise.

5. Participants

Les participants seront :

- Les représentants des pays (points focaux, experts juristes)
- Les représentants des organismes de bassin
- Les représentants des principales institutions sous-régionales concernées par la GIRE
- Des représentants de la société civile ayant suivi le processus de dialogue depuis 2009
- Des représentants du Département Infrastructures et de la Direction des Affaires juridiques de la CEDEAO
- Des représentants des partenaires techniques et financiers du CCRE

6. Dates et lieux

L'atelier se tiendra sur 2 jours à Ouagadougou au Burkina Faso. Les dates prévisionnelles retenues sont les lundi 31 mars et mardi 1^{er} avril 2014.

7. Prise en charge des participants et informations générales

La prise en charge des participants sera assurée par l'UICN conformément à ses règles et procédures habituelles.

Des informations pratiques (vols, hébergement, transport sur place, etc.) seront communiquées suffisamment tôt aux participants pour préparer leur séjour à Ouagadougou.

Pour toute information complémentaire, les participants pourront s'adresser aux contacts suivants :

- Mahamane Touré, CCRE: mdtoure@yahoo.fr, ecowas-wrcu@fasonet.bf
- Jérôme Koundouno, UICN: jerome.koundouno@iucn.org

8. Agenda provisoire

Lundi 31 mars 2014	
8H30	Arrivée et enregistrement des participants
9H-9H30	Cérémonie d'ouverture <ul style="list-style-type: none"> • Allocution du Directeur Régional de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, Programme Afrique Centrale et Occidentale (UICN-PACO) • Allocution du Directeur p.i. du Centre de Coordination des Ressources en Eau (CCRE) de la CEDEAO. • Discours d'ouverture du Ministre de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de d'Assainissement (MEAHA)
9H30-10H30 Session 1 : Plénière	Introduction <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du Bureau • Présentation des participants • Adoption du programme • Note introductive. Le processus de concertation sur les grandes infrastructures dans le secteur de l'eau de l'espace CEDEAO : rappel du processus de dialogue, objectifs de l'atelier, résultats attendus, aperçu général du projet de Directive, perspectives. <i>Mahamane Touré, Chargé de Programme, CCRE.</i> <p><i>Discussion</i></p>
10H30-11H	PAUSE CAFE
11H-12H30 Session 2 : Plénière	Présentation du projet de Directive sur le développement des grandes infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest <i>Amidou Garane, Consultant</i>
12H30-14H	DEJEUNER
14H-17H00 : Session 2 (suite)	Examen détaillé du projet de directive Discussions
17h Fin de journée	PAUSE CAFE

Mardi 1 ^{er} avril 2014	
9H-11H00 Session 3 : Plénière	Présentation et adoption du rapport de l'atelier
11H00-11H30	PAUSE CAFE
11H30-12H00	Cérémonie de clôture
12H00	DEJEUNER ET DEPART DES PARTICIPANTS